

Compte rendu Comité de Pilotage – Ferme Eolienne de Blanzay

Réunion du 12 février 2020

Présents :

MERIGOT Daniel	Adjoint au Maire
AUTET Gwénaëlle	Conseillère Municipale
PRADEL Stéphane	Conseiller Municipal
CHEVALIER Bernard	Habitant de Blanzay
MARCHAND Estelle	Volkswind France
CABEL Guillaume	Volkswind France
JUGE Alexis	Volkswind France

1- Bref historique du projet



Explication des difficultés de raccordement, actuellement rencontrées dans la région. SRD a enregistré notre demande de raccordement au réseau, mais l'a suspendue dans l'attente de la révision du S3REnR.

A la demande de Monsieur MERIGOT, nous avons expliqué le rôle du S3REnR Nouvelle-Aquitaine, relatif au raccordement du parc.

Qu'est-ce qu'un S3REnR ? :

Le S3REnR est un Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables. Il a pour objectif d'intégrer au mieux les EnR sur le réseau, en fonction des autorisations préfectorales délivrées, et projets en développement (éolien, solaire...).

Il prévoit des aménagements de différentes natures, comme la création ou le renforcement de poste source existant, le développement éventuel du réseau amont, et les coûts prévisionnels...

Le S3REnR actuel (région Poitou Charentes), étant déjà saturé, le prochain schéma régional (Nouvelle Aquitaine) est en cours de révision, pour une application prévue mi à fin 2020.

Au regard de ce délai, nous étudions 2 options :

Volkswind France SAS

Aéroport Bellegarde

87100 LIMOGES

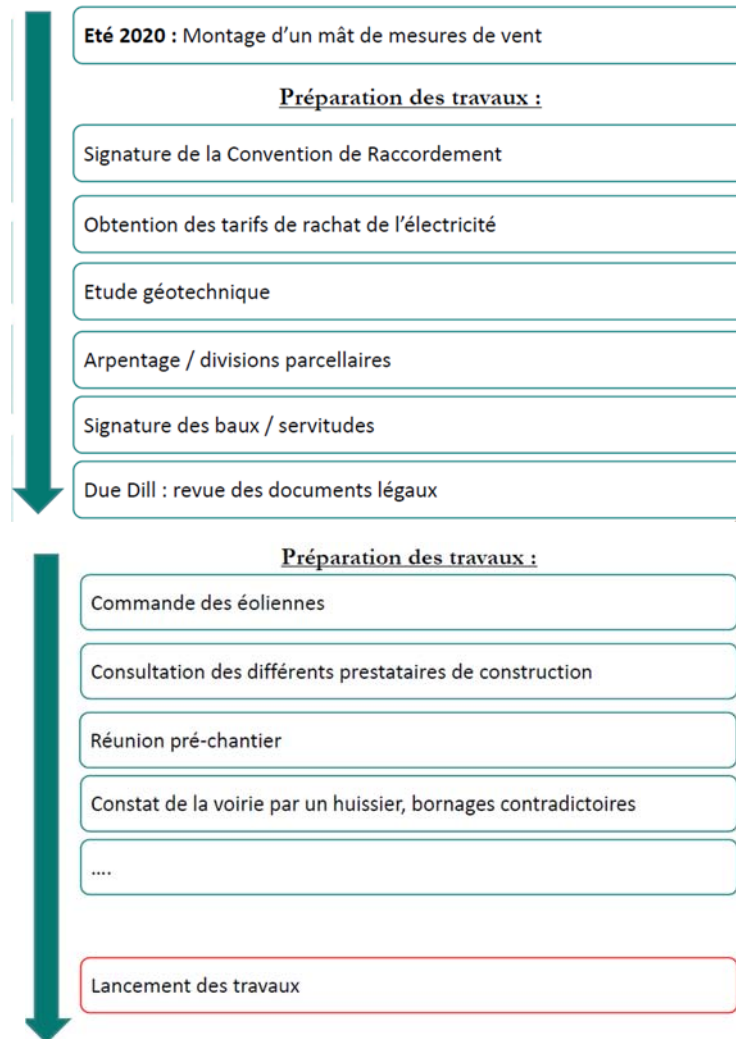
www.volkswind.fr

Conception, développement, construction, exploitation, maintenance, Production d'électricité éolienne

- Suivre la solution qui sera proposée par le distributeur SRD, une fois le S3REnR révisé,
- Etudier la faisabilité de créer un poste source privé (plusieurs solutions sont à l'étude).

2- Prochaines étapes du projet

Passage en revue des différentes étapes à venir.



Précisions apportées :

- Nous avons postulé à un appel d'offre tarifaire pour l'achat de l'électricité produite, et attendons les résultats,
- Un géomètre procèdera à la division des parcelles qui accueilleront les éoliennes, afin de ne prendre à bail que la surface nécessaire à l'exploitation (surface restreinte autour des chemins d'accès, et plateformes),
- Les données de mesures de vent sur une année complète permettront d'affiner les prévisions de production du parc, dans le cadre du financement bancaire du projet.

3- Les Mesures d'évitement/réduction/compensatoire, de suivi et d'accompagnement du projet

Volkswind France SAS

Aéroport Bellegarde

87100 LIMOGES

www.volkswind.fr

Conception, développement, construction, exploitation, maintenance, Production d'électricité éolienne

Rappel des mesures, et notamment les mesures spécifiques liées à la phase de travaux, et de protection des habitats et du paysage :

- Afin de respecter la période de reproduction et de nidification de l'avifaune et de la faune, les travaux de coupe et d'arrachage de haies ainsi que les travaux de terrassement ne doivent pas commencer entre le 1er avril et le 31 août. Cette mesure conditionne donc le planning des travaux.
- Plantation d'un liseré boisé aux abords du château de la Maillolière pour réduire la visibilité du parc,
- Mise à disposition de plants pour les riverains des hameaux limitrophes au parc et ayant une vue directe sur le parc, afin de réduire les visibilités vers le parc,
- Replantation au double des haies coupées lors des travaux, et à plus de 400 mètres des éoliennes. Nous disposons déjà de suffisamment d'accords de propriétaires et fermiers pour la mettre en œuvre.
- Enfouissement de la ligne haute tension aérienne entre les éoliennes E-O02 et E-O03, situées à proximité de la Croix Bouillé,
- Mise en valeur du panorama de Civray depuis le belvédère.

4-Les Mesures d'accompagnement proposées par le comité de pilotage

2 Propositions de mesures d'accompagnement ont été proposées par le comité de pilotage de la Ferme Eolienne Blanzay :

- Participation à l'enfouissement des réseaux aériens sur certains hameaux situés à proximité du parc éolien. Il serait à privilégier sur les hameaux de La Chassagne, Jesson, La Tourenne, et Le Jeune Balluc.
- Participation à l'aménagement de la grange et du terrain acheté par la commune de Blanzay, situés à l'arrière de l'église de Blanzay sur la parcelle H 1125. A savoir : aménagement de la grange en maison des associations, et aménagement du terrain en parcours botanique (mise en valeur de différentes essences florales, installation de bancs, muret entre l'église et la parcelle concerné par une suppression partielle afin d'y faciliter l'accès).

La rénovation des vestiaires, précédemment évoquée, a déjà été réalisée par la mairie.

Dans l'attente de vos retours, nous vous prions, Mesdames et Messieurs, d'agréer nos plus sincères salutations.

Estelle MARCHAND
Chef de projet régionale
estelle.marchand@volkswind.com
et
Guillaume CABEL
Chargé d'études
guillaume.cabel@volkswind.com
Tél: 05 55 48 38 97

Alexis JUGE
Responsable Chargé de développement régional
Alexis.juge@volkswind.com